

5. Derniers conseils

Lorsque vous adressez des questions au Service aux usagers, pensez à toujours indiquer l'URL du questionnaire, car celui-ci contient l'identifiant de votre questionnaire.

Avant de diffuser le questionnaire, assurez-vous :

- d'avoir activé le questionnaire !
- d'avoir testé le questionnaire et vérifié que les réponses s'enregistrent correctement
- d'avoir remis les résultats du questionnaire à zéro !

Attention : un questionnaire en mode « Réponses anonymisées » n'enregistrera ni la date de réalisation ni les informations liées aux invitations.

Ce guide d'initiation vous a présenté les bases de LimeSurvey. Pour aller plus loin, consultez :

- le [manuel officiel de LimeSurvey](#)

Source : Adapté à partir du *Guide utilisateur v.1* de l'Université de Genève – Division du système et des technologies de l'information et de la communication.